

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2011

**SIMPLIFICATION DU DROIT
ET ALLÈGEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - (n° 3787)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 125

présenté par
M. Étienne Blanc

ARTICLE 40 BIS

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« emploi »

le mot :

« poste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.